

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 14 mai 2018

Présents :

Jean-Luc ESCALE, président
Christine BASCOU, vice-présidente
Hervé CARLIER, vice-président
Fabien DELMAS, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Fabien ROGER, trésorier
Béatrice BOIS, membre
Caroline MANSOURI, membre

Excusés :

Valérie POIRIER, vice-présidente
Anne GREGOIRE, secrétaire adjointe
Patrick BONNET, membre
Dominique RIU, membre

La réunion a eu lieu dans les locaux du SESSAD de l'Agathois à Florensac de 14h à 16h30.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2018

2. Point sur les adhésions

A ce jour, 29 SESSAD ont adhéré : 2 de l'Aude, 5 du Gard, 1 de la Haute-Garonne, 4 de l'Hérault, 3 de la Lozère, 2 des Hautes-Pyrénées, 10 des Pyrénées-Orientales, 1 du Tarn et 1 du Tarn et Garonne.

Pour rappel, 4 SESSAD membres du Conseil d'Administration ne sont toujours pas à jour de leur cotisation.

3. Préparation de la journée du 7 juin 2018 (programme, organisation, logistique,...)

- Le 16 avril s'est tenue une réunion de travail avec l'URIOPSS et le CREAM à laquelle ont participé le président, la secrétaire et le trésorier
- Le 18 avril a été envoyé un courriel à l'ensemble des SESSAD pour réserver la date du 7 juin 2018 avec l'argumentaire rédigé par le président en pièce jointe

- Le 20 avril a été envoyé un courriel à l'ensemble des SESSAD avec le bulletin d'inscription en pièce jointe précisant que le programme en cours de finalisation sera transmis dans les jours prochains
- Le 9 mai a été envoyée par courrier une lettre d'invitation accompagné de l'argumentaire à la Directrice générale de l'ARS Occitanie et par courriel à la Directrice et Directrice adjointe de l'Offre de Soins et de l'Autonomie leur précisant que nous comptons sur la présence d'un représentant de l'ARS le 7 juin
- Programme :
Le Président fera le discours d'ouverture de la journée.
Nous sommes dans l'attente
 - ✓ du titre de l'intervention conjointe de l'URIOPSS et du CREAM
 - ✓ de la confirmation d'intervenants pour la présentation d'expériences en cours (SESSAD/IMPRO, SESSAD/IME, ITEP)
 Fabien DELMAS sera l'animateur/modérateur pour le matin et Fabien ROGER pour l'après-midi.
- Vidéo :
Les personnes contactées par Caroline MANSOURI n'étant pas disponibles, le Président va demander un devis à un prestataire extérieur.
- Règlement :
Suite à des demandes reçues par courriel, il sera répondu que :
 - ✓ Cette journée ne peut pas rentrer dans le plan de formation, nous ne disposons pas d'un numéro d'activité d'organisme de formation
 - ✓ Le règlement par mandat administratif n'est pas accepté mais qu'un virement après envoi du RIB de l'Association est possible
 - ✓ Le règlement après service fait sur présentation de facture et attestation de présence n'est pas accepté
 - ✓ Le règlement dès réception de la confirmation de l'inscription plus envoi d'une facture proformat est possible mais que l'attestation de présence ne sera remise qu'au moment de l'émargement
 - ✓ Le repas est compris dans le montant à régler
- La secrétaire finalisera le programme avec les derniers éléments à recevoir et le transmettra par courriel à l'ensemble des SESSAD et aux intervenants, elle réalisera les feuilles d'émargement par département, les questionnaires d'appréciation, le formulaire de renonciation au droit. Elle tiendra à jour la liste des inscrits afin de préciser le nombre de participants au restaurant le 1^{er} juin date de l'arrêt des inscriptions.

4. Organisation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2018

L'Assemblée Générale se déroulera à Narbonne au Centre Louis Signoles de 10 h à 12 h suivie d'une réunion du Conseil d'Administration pour la constitution du bureau avec possibilité du repas sur place, Fabien ROGER prend contact pour finaliser l'accueil.

La secrétaire envoie l'invitation par courriel à l'ensemble des SESSAD le 9 juin avec en pièces jointes :

- ✓ l'invitation avec un bulletin-réponse
- ✓ un bon pour pouvoir pour les adhérents ne pouvant être présents

Elle prépare le PowerPoint de présentation avec le rapport moral et les perspectives 2018 (insertion des documents transmis par le Président), avec le rapport financier (insertion du document transmis par le trésorier), avec le rapport d'activité qu'elle réalise.

5. Points divers

- Elaboration d'un guide méthodologique relatif à la mesure de l'activité des ESMS par la CNSA : suite à la demande de retours faite par Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS , nous avons demandé à Inca RUIZ de lui transmettre les documents sur le travail réalisé avec le CREAL (le rapport de l'étude de l'activité des SESSAD LR 2016, l'arborescence proposée par le groupe de concertation, le document questions-réponses sur l'expérimentation des SESSAD LR-MP et le diaporama présenté aux JN des SESSAD en atelier « Identifier et valoriser l'activité en SESSAD »). Il serait pertinent de pouvoir participer à un groupe de travail.
- Réunion InterSESSAD éducateurs de l'Hérault : poursuite de la réflexion sur les nouveaux dispositifs (logique de parcours et de territoire) : quelles répercussions sur nos SESSAD, sur notre pratique d'éducateurs ?

La date de la prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au vendredi 22 juin de 12 h à 12 h 30 au Centre Louis Signoles à Narbonne.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

